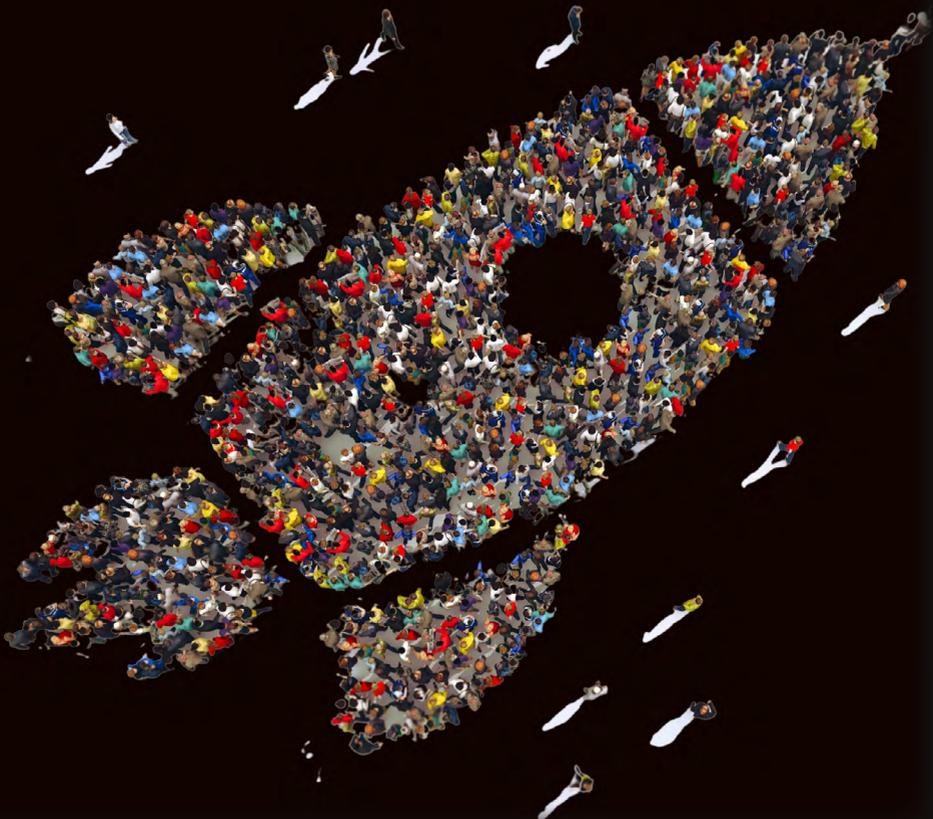


DEVENEZ

ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR À L'UMONS

Et bénéficiez d'un accompagnement
personnalisé et individualisé selon les
besoins de VOTRE projet !



Connaissez-vous le statut d'**ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR** à l'UMONS?

Vous êtes étudiant.e et vous avez le désir d'entreprendre? Vous avez une idée et ne savez pas exactement par où commencer ? Vous êtes passionné.e par l'innovation et vous souhaitez créer votre propre entreprise ?

Le statut d'étudiant-entrepreneur (SEE) est proposé à tout étudiant ayant un projet qu'il souhaite développer tout au long de ses études ou étant déjà impliqué dans un projet de création d'entreprise.

Ce statut offre une **panoplie de possibilités** permettant de **concilier le parcours académique avec un projet d'entreprise** !

POURQUOI SE LANCER ?



- Vous souhaitez voir votre «produit» se concrétiser ;
- Vous voulez voir le fruit de votre travail être utilisé dans la société, avoir un impact direct ;
- Vous souhaitez développer des compétences transversales en création et gestion d'entreprise...
- ... mais aussi des softskills : multitâches, gestion du stress, gestion d'équipe ;
- Vous voulez prendre votre indépendance, être votre propre patron ;
- Vous voulez ressentir la fierté de participer à des concours de pitch & d'entrepreneuriat ;
- Vous souhaitez **bénéficier de contacts facilités avec les enseignants et professionnels** pour vous conseiller et vous orienter !

Le Statut d'étudiant entrepreneur et ses avantages

- > Accompagnement par le référent facultaire et le Comité de suivi des étudiants-entrepreneurs
- > Accès gratuit au Click N'Start et au programme Yump de La Maison de l'Entreprise
- > Invitation à participer à des événements de réseautage et des conférences inspirantes

Sous certaines conditions

- > Possibilité d'aménagement des horaires et des échéances
- > Valorisation des acquis de l'expérience
- > Allègement ou aménagement du programme annuel d'étude (PAE)

Niveau 1 | L'étudiant entrepreneur initiateur

Vous avez une idée, un projet d'entreprise que vous souhaitez développer.

Niveau 2 | L'étudiant entrepreneur novateur intermédiaire

Vous avez validé un business plan et/ou un plan financier.

Niveau 3 | L'étudiant entrepreneur novateur avancé

Vous êtes en phase de démarrage d'une entreprise.

Niveau 4 | L'étudiant entrepreneur fondateur

Vous êtes fondateur ou dirigeant de votre entreprise !





CONTACTS

Jonathan BAUWERAERTS | Contact étudiants
Conseiller pour les Interactions Économiques
et l'Entrepreneuriat
jonathan.bauweraerts@umons.ac.be

>>> Liens utiles

- [Règlement statut d'étudiant-entrepreneur](#)
- [Site web UMONS](#)
- [Formations Parcours de l'Entrepreneur](#)

START

